



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

ELECTION DES 3 DELEGUES TITULAIRES ET 3 SUPPLEANTS POUR LES SENATORIALES

En vue des élections sénatoriales du 27 septembre, le conseil municipal a procédé à la désignation de ses délégués, chargés de voter lors de ce scrutin.

Nombre de votants : 14. Suffrages exprimés : 14. A été élue par 14 voix pour, la liste des candidats suivants : Jean-Claude DUFOSSEY, Elise COUTURIER, Marcel COUTURIER, titulaires et Philippe MORIN, Régine LEGRAND, David PITARD, suppléants.

DEVIS POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES DE L'ECOLE MATERNELLE

Huit fenêtres sont à changer. Après examen des trois devis reçus, c'est l'entreprise COMBE d'Emanville qui a été retenue, son offre, à prestation équivalente, étant la moins-disante, à savoir 3 300€ ttc.

DEVIS POUR LE TABLEAU DE LA CAGE D'ESCALIER DE LA MAIRIE

Une peinture sur soie, réalisée par Madame FOURMONT lors d'un atelier découverte en 2015, avait été offerte à la commune. Il a été décidé de faire encadrer cette œuvre pour l'installer dans la cage d'escalier de la mairie. Madame Isabelle ROCHARD de Sainte-Marguerite de l'Autel a été choisie pour ce travail dont le prix s'élève à 181.70 €.

DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le maire, le maximum étant de 16 au total. Comme il revient à l'assemblée communale de fixer ce nombre, il a été décidé de l'arrêter à 8. Ont été désignés pour y siéger : Régine LEGRAND, Noël PIETON, Martine LE MERCIER, Alain LECOUFLE.

PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le rôle majeur de La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est de donner son avis chaque année sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Elle est composée, dans les communes de moins de 2000 habitants, de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants, choisis par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables en nombre double proposée par l'organe délibérant. Ainsi, avec leur accord, 24 personnes imposables aux contributions directes ont été inscrites sur cette liste.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de voirie : la communauté de communes, compétente en matière de voirie communale, souhaite mettre en place un plan de réalisation des travaux routiers sur 6 années. Il est donc demandé aux communes d'établir d'ores et déjà un listing des voies concernées par ces opérations. M. Le Maire invite les conseillers à répertorier les routes communales dégradées sur le territoire du Fidelaire. Pour information, le vice-président en charge de la voirie de la communauté de communes, nouvellement élu, est M. RONGRAIS (Maire de Ste Marthe)

Fête de la libération des 22 et 23 août : les rassemblements de moins de 5000 personnes étant autorisés, la fête aura lieu, avec l'habituelle course cycliste le samedi et peut-être un concert le soir. Le dimanche, la principale animation sera l'exposition de vieilles voitures. La commission des fêtes se réunira pour la préparation de cette manifestation.

Communauté de communes et environnement : M. Le Maire vient juste d'être élu, vice-président de la communauté de communes du pays de Conches en charge de l'Environnement, de la transition énergétique et du développement durable.

Aire de dépôt de verres et de vêtements aux Buissonnets : un panneau va y être installé pour rappeler les dépôts autorisés sur cette aire et informer des suites données s'il y a des contrevenants.

Fait au Fidelaire, le 17 juillet 2020

A red ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LE FIDELAIRE" at the top, a central emblem, and "27 (Eure)" at the bottom. There are two small stars on either side of the emblem.